

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES

I. INFORMATIONS DE BASE

Référence du Projet : P-ML-AA0-016	Titre du Projet : Deuxième Ligne de Crédit à la BNDA	Pays : MALI	
Instrument(s) de Prêt : Prêt FAD n° 2100150007026		Secteur : Développement rural	Catégorie Environnementale : IV (IF)
Engagement Initial : 15.000.000 UC	Solde admis à l'annulation : 74.206 UC	Montant Décaissé : 14.925.794 (12/02/11)	% Décaissé : 99,51% (Feb. 2011)
Emprunteur République du MALI			
Organe(s) d'Exécution [Citer les principaux ministères, cellules d'exécution du projet, agences et organisations de la société civile chargés de la mise en œuvre du projet.] BNDA Banque Nationale de Développement Agricole (Accord de rétrocession avec le Ministère de l'Economie et des Finances) ; Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement ; Compagnie Malienne de développement du textile (CMDT); Organisations paysannes (OP); Coopératives de producteurs de coton (CPC); Association de producteurs de coton (APC); Associations villageoises (AV); Système Financier Décentralisé (SFD) .			
Co-financiers et Autres Partenaires Extérieurs : [Citer toutes les autres sources de financement et les montants, l'assistance technique ou autres sources utilisées dans le cadre du projet] : BNDA : 32,50 millions d'UC Prêt FAD : <u>15,00 millions UC</u> TOTAL 47,50 millions UC			

II. DATES CLES

Note de Concept du Projet Approuvé par Com. Ops. Non applicable	Rapport d'évaluation Approuvé par Com. Ops Non applicable	Approbation par le Conseil d'Administration 12 décembre 2002	
Restructuration(s)			
	Date initiale	Date effective	Ecart en termes de mois [date effective-date initiale]
ENTREE EN VIGUEUR	31 janvier 2003	24 février 2004	+ 13 mois
REVUE A MI-PARCOURS		Non Réalisé	
CLÔTURE	31 décembre 2006	31 juillet 2010	+ 43 mois

III. RESUME DES NOTES

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTES
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des Résultats	3
	Réalisation des Rendements	3
	Respect du Calendrier	1

	RENDEMENT GENERAL DU PROJET	3
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de Préparation	3
	Supervision	3
	PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE	3
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de Préparation	3
	Exécution	2
	PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR	3

IV. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur Régional	E.G. TAYLOR-LEWIS, Directeur OCCW	M.F, J, M PERRAULT, Directeur, ORWB
Directeur Sectoriel	CD, SPENCER, Directeur OCAR	M. A. ABOU-SABAA, Directeur, OSAN
Chef de Projet	M. M. DIKOMBE, OCAR 1	M. F. ONDOBO, OSAN.2
Chef de l'équipe du RAP		M. F. ONDOBO, OSAN .2
Membres de l'équipe du RAP		Mlle. D. MOUNA, MLFO

B. CONTEXTE DU PROJET

Faire un résumé du bien-fondé de l'assistance de la Banque. Texte:

1. Au Mali, l'économie nationale reste encore largement dominée par l'agriculture. En dépit d'une urbanisation constante, près de 70% de la population vivent en milieu rural ; et pour leur subsistance, près de 80% dépendent, entièrement ou partiellement, de la production agricole. Cependant, depuis plusieurs années, la contribution du secteur agricole à la croissance économique du pays est en état de stagnation. En effet, excepté le riz, les rendements ont été relativement stagnants. Avec de très faibles niveaux de productivité, l'agriculture de subsistance, sous-équipée et peu intensive, demeure le modèle dominant pour les 800 000 exploitations agricoles et pour la grande majorité de petites exploitations familiales ou de petites unités de production : 68% des agriculteurs disposent de moins de 5 ha, 86%, de moins de 10 ha, et 62% des terres cultivées sont consacrées aux céréales principalement produites pour l'autoconsommation. L'utilisation de la force animale est généralisée seulement dans la culture du coton ; et l'équipement motorisé est de plus en plus utilisé à l'Office du Niger. L'utilisation d'engrais et de pesticides se limite au riz, aux cultures maraîchères et au coton: 60 % de consommation (nationale) d'engrais et 80% de consommation des pesticides. Aussi est-il essentiel d'aller d'une agriculture de subsistance à agriculture tournée vers le marché.

2. Les filières agricoles doivent également être structurées; elles sont plutôt inorganisées sans mécanisme de coordination entre les acteurs. Pour le moment, le coton et le riz sont les seuls sous-secteurs qui offrent un minimum d'organisation, et donc un cadre plus sécurisé pour les investissements. Face à ces défis, il faut promouvoir et moderniser des exploitations agricoles en les tournant plus vers le marché, tout en favorisant l'intensification des techniques de production, la mécanisation et la motorisation des équipements agricoles, et le renforcement des capacités. Mais cela passe par une diversification des productions, par l'exploration des différentes opportunités de revenus, et la garantie d'une sécurité alimentaire qui ne repose pas seulement sur la production rizicole. Pour atteindre cette sécurité alimentaire, il faudra donc prendre en compte la promotion de productions telles que les productions maraîchères. Aussi la mise en place de la ligne de crédit FAD II a pour objectif de contribuer à l'augmentation de la production, l'amélioration de la compétitivité et la modernisation des exploitations agricoles dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage à travers les crédits à la clientèle rurale. Ces crédits permettent aux producteurs, à travers leurs organisations paysannes (OP), de se doter en moyens de productions nécessaires pour la mise en œuvre des plans de campagne conçus par les structures d'encadrement.

C. OBJECTIF DU PROJET ET CADRE LOGIQUE

1. Enoncer le(s) Objectif(s) de Développement du Projet (ainsi qu'ils sont présentés dans le rapport d'évaluation)

L'objectif sectoriel de la deuxième Ligne de Crédit à la BNDA est de contribuer à la réduction de la pauvreté des populations rurales du Mali faisant passer l'incidence de la pauvreté de 63,8% en 2002 à 47,5% en 2006. Plus spécifiquement, elle vise l'augmentation de la production, l'amélioration de la compétitivité et la modernisation des exploitations agricoles dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage à travers le financement de sous-projets au profit des populations rurales.

2. Décrire les principales composantes du projet en indiquant comment chacune contribuera à la réalisation des objectifs du projet

La deuxième Ligne de Crédit à la BNDA se décline sous deux principales composantes à savoir (i) l'octroi d'une Ligne de Crédit d'un montant de 13 969 000 UC à la BNDA visant à consolider sa trésorerie et soutenir la réalisation de son Programme à Moyen Terme (PMT) couvrant la période 2001 à 2005 et mettant un accent particulier sur le développement des cultures du coton et des céréales et (ii) l'octroi d'un appui institutionnel d'un montant de 1 061 000 UC visant le renforcement du système d'information de la BNDA et de la mise en place d'un mécanisme d'évaluation et du suivi-environnemental.

Composante A- LIGNE DE CREDIT

La Ligne de Crédit octroyée à la BNDA a pour objectif la mise en place de crédits à la clientèle rurale notamment aux producteurs agricoles, ce à travers leurs organisations paysannes, en vue de leur permettre de se doter des moyens de production nécessaires pour la mise en œuvre des plans de campagne agricole. Dans l'optique ultime de réduction de la pauvreté dans le milieu rural, la Ligne de Crédit s'inscrit dans une dynamique d'accroissement de la production agricole, de valorisation du capital animal et de modernisation des exploitations agricoles en vue d'une meilleure productivité. Ainsi, les principales activités visées concernent (i) le financement des intrants pour la culture du coton, des céréales et des cultures maraichères, (ii) le financement de l'élevage à travers le financement des intrants zootechniques, le financement de l'embouche bovine et ovine et de la reconstitution de cheptel, (iii) le financement de la commercialisation de la production en vue de palier aux difficultés d'écoulement des produits céréaliers et enfin, (iv) le financement des biens de production.

Composante B- APPUI INSTITUTIONNEL

La composante Appui Institutionnel vise à : (i) bénéficier d'une assistance technique pour mettre en place un mécanisme d'évaluation et de suivi-environnementaux et sociaux des sous projets financées par la deuxième ligne de crédit ; (ii) mettre en œuvre un projet de création et de renforcement des caisses d'épargne et crédit dans la région de Gao (PRCREC) ; (iii) renforcer les capacités informatiques de la BNDA et se traduit par le financement sous forme de subvention de l'acquisition de matériel informatique et de logiciels. Cet appui vise le renforcement du dispositif informatique soutenant les opérations de la BNDA.

La mise en place d'un mécanisme d'évaluation et de suivi-environnemental repose sur : (i) le renforcement de la gouvernance environnementale de la BNDA par la mise en place d'une politique environnementale et sociale et (ii) la définition des procédures et instruments nécessaires pour la prise en compte de cette politique dans toutes les activités de la banque et plus particulièrement la Direction Générale et le département commercial et marketing ; (iii) une large concertation avec les partenaires impliqués dans l'exécution de la LDC et le renforcement des relations avec la banque avec ses partenaires, plus particulièrement les SFD et les organismes d'encadrement techniques, par l'intégration du processus de suivi-évaluation des performances et l'éveil des consciences quant à la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans les activités financées par elles.

La mise en œuvre du PRCREC contribuera à renforcer les caisses viables de la région de Gao, à même d'être des relais pour la BNDA qui participent efficacement au financement de l'agriculture, et dans une large mesure, qui contribuent à la

réduction de la pauvreté en touchant les populations rurales de cette région.				
3. Evaluer brièvement (deux phrases au plus) les <u>objectifs du projet</u> sous trois angles noter l'évaluation, en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1.				
CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET		EVALUATION		NOTE
PERTINENTS	a) Pertinent au regard des priorités de développement du pays.	Les objectifs de développement visés par la LDC s'inscrivent en droite ligne avec les axes d'intervention prioritaires du Gouvernement qui consistent à améliorer la sécurité alimentaire dans le pays et les conditions de vie des communautés rurales représentant près de 70% de la population du Mali.		4
REALISABLES	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions au projet et des délais envisagés.	L'objectif sectoriel ambitieux de réduction de la pauvreté de 63,8% en 2002 à 47,5% en 2006 a été atteint avec un taux de 47,4% en 2006 selon les données de référence de l'année 2006 consignées dans la revue du Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté (CSCR 2007-2011) de mai 2010. Les objectifs spécifiques sont globalement jugés réalistes et réalisables dans les délais impartis. Les prévisions d'augmentation de la production du coton de 59 300 tonnes de 2002 à 2006, soit une croissance annuelle de 2,5% (10,5% annuellement sur la période 1999-2002) est jugée réaliste au regard des fortes incertitudes liées à la crise durant cette période.		3
COHERENTS	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Les objectifs visés par la LDC s'inscrivent dans la stratégie d'intervention de la Banque au Mali qui s'appuie sur le Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté faisant de la sécurité alimentaire et du développement rural des axes prioritaires d'intervention du Gouvernement.		4
	d) Conforme aux priorités générales de la Banque.	Les objectifs de la LDC sont conformes aux priorités de la Banque dans le domaine de l'agriculture et du développement rural à savoir l'amélioration de la productivité et de la sécurité alimentaire à travers l'investissement dans les infrastructures d'irrigation, les réseaux de commercialisation et la gestion durable des ressources naturelles.		3
4. Présenter le cadre logique. En l'absence de cadre logique, remplir le tableau ci-dessous, en indiquant l'objectif global du projet, les <u>principales</u> composantes du projet, les <u>principales</u> activités de chaque composante et les résultats et rendements attendus, ainsi que les indicateurs de mesure de la réalisation des rendements. Vous pouvez créer des rangées supplémentaires pour les composantes, activités, résultats ou rendements, si nécessaire.				

COMPOSANTES	ACTIVITES	RESULTATS	RENDEMENTS ATTENDUS	INDICATEURS A MESURER
COMPOSANTE A : <i>Ligne de crédit pour le financement du secteur agricole</i>	Activité 1 : Financement du sous-secteur agricole Financer l'acquisition des intrants pour la culture (i) du coton, (ii)	La production dans les secteurs cotonniers, céréaliers et maraichers s'est améliorée; Le nombre	La production du coton est prévue à 615 981 tonnes en 2005; La production de céréales (maïs, mil et sorgho) a atteint 1,8	Production de coton en 2005 et à la clôture; Production de céréales en 2005 et à la

	des céréales, (iii) des produits maraichers ; financer la petite irrigation et les activités génératrices de revenus réservées aux femmes et aux jeunes	d'associations villageoises bénéficiant de crédits s'est accru; De jeunes diplômés ont bénéficié de crédits La LDC a favorisé l'émergence des femmes et leur intégration dans les circuits économiques Les sous-projets financés sont financièrement rentables	millions de tonnes en 2005; Un revenu minimum net de 418 348 FCFA est atteint par les bénéficiaires en 2005; Au moins 10,479 associations villageoises ont bénéficié de crédits agricoles; Au moins deux (02) jeunes ont bénéficié de crédits; au moins 20% des crédits octroyés ont bénéficié aux femmes; Le taux de recouvrement des crédits au secteur agricole est d'au moins 90%; Le TRI de chaque sous-projet est supérieur à 15%	clôture; Revenu minimum net des bénéficiaires de crédit; Nombre d'associations villageoises bénéficiaires de crédit; Nombre de jeunes ayant bénéficié de crédits; Proportion des crédits octroyés aux femmes; Taux de recouvrement; Taux de rentabilité interne
	Activité 2 Financement du sous-secteur de l'élevage Financer les intrants zootecniques, l'embouche bovine et ovine et la reconstitution du cheptel	Le nombre de bénéficiaires de crédits pour le financement d'embouches s'est accru; Les SFD ont servi de relais à l'octroi de prêts; Les sous-projets financés sont financièrement rentables	Au moins 18 bénéficiaires de crédits pour le financement d'embouches ont été atteints; Au moins 69 bénéficiaires ont été atteints à travers le financement des SFD; Le taux de recouvrement des crédits aux SFD est d'au moins 85% et au secteur agricole d'au moins 90%; Le TRI de chaque sous-projet est supérieur à 15%	Nombre de bénéficiaires de crédits pour le financement d'embouches; Nombre de bénéficiaires atteints à travers les SFD; Taux de recouvrement; Taux de rentabilité interne
	Activité 3 Financement d'équipements et de matériels Financer l'acquisition d'équipements et matériels pour (i) l'agriculture sèche, (ii) la petite irrigation et (iii) l'élevage	Les petites exploitations se sont modernisées et leur productivité s'est accrue; Les sous-projets financés sont financièrement rentables	Accroissement de la productivité; Le taux de recouvrement des crédits au secteur agricole est d'au moins 90%; Le TRI de chaque sous-projet est supérieur à 15%	Rendement agricole (kg/ha); Taux de recouvrement; Taux de rentabilité interne

	Activité 4 : Commercialisation Financer la Commercialisation des céréales	Les associations villageoises bénéficiaires ont pu écouler leurs produits à des prix décentés; Les sous-projets financés sont financièrement rentables	Au moins 45 bénéficiaires de crédits pour le financement de la commercialisation ont été atteints; Le taux de recouvrement des crédits au secteur agricole est d'au moins 90%; Le TRI de chaque sous-projet est supérieur à 15%	Nombre de bénéficiaires de crédits pour la commercialisation des céréales; Prix d'écoulement des céréales; Taux de recouvrement; Taux de rentabilité interne
COMPOSANTE B: <i>Appui institutionnel</i>	Activité 1 : Financer l'acquisition de matériel informatique et de logiciels	Le système d'information de la BNDA est renforcé	L'efficacité du traitement de l'information s'est accrue	Non identifié
	Activité 2 : Créer, restructurer et renforcer le réseau de SFD dans la région Nord-est du Mali en intégrant les 5 caisses existantes à Menaka et Ansongo	La BNDA dispose d'un réseau structuré de SFD dans la région Nord-est du Mali assurant une fonction de relais en termes de crédits	L'intervention de la BNDA dans la région s'est accrue	Non identifié
	Activité 3 : Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation de l'impact environnemental des sous-projets financés	Les systèmes de gestion de l'information et de suivi-évaluation de l'impact environnemental s'est amélioré	Les sous-projets financés opèrent conformément aux directives environnementales nationales et de la Banque	Non identifié

5. Pour chaque dimension du cadre logique, indiquer brièvement (deux phrases au plus) à quel point le cadre logique a contribué à la réalisation des objectifs mentionnés ci-après. Noter l'évaluation en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1. En l'absence de cadre logique, attribuer à cette section la note 1.

CARACTERISTIQUES DU CADRE LOGIQUE		EVALUATION	NOTE
LOGIQUE	a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	Les composantes retenues se complètent en associant renforcement des capacités informatiques aux moyens de financement des activités opérationnelles, le tout dans l'objectif de créer un dispositif qui sous-tende adéquatement et stimule les opérations de crédits. Les activités s'articulent logiquement et de manière complémentaire autour des objectifs de développement en ciblant des activités de crédit dans les divers sous-secteurs de l'agriculture (coton, céréales, élevage, etc.) et en ciblant les différentes strates du processus de production (intrants, équipements, commercialisation) tout en intégrant les aspects transversaux que sont le genre et le renforcement des systèmes financiers décentralisés.	3

MESURABLE	b) Enonce les objectifs et les rendements de manière mesurable et quantifiable.	Les objectifs et rendements de la composante 1 ont généralement été quantifiés et sont mesurables. Toutefois, les objectifs de la composante institutionnelle n'ont pas été quantifiés d'où une limitation dans la mesure de leur impact sur le terrain.	2
DETAILLE	c) Mentionne les risques et les hypothèses clés.	La matrice du cadre logique ne couvre pas les facteurs de risque.	2

D. RESULTATS ET RENDEMENTS

I. PRODUITS OBTENUS

Dans le tableau ci-dessous, évaluer pour chaque principale activité, les réalisations par rapport aux résultats prévisionnels, en se fondant sur le cadre logique présenté à la Section C. Noter le degré de réalisation des résultats attendus. Calculer les notes pondérées en proportion approximative du coût des activités du projet. La somme des notes pondérées s'affichera automatiquement et correspondra à la somme des notes pondérées. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.

PRINCIPALES ACTIVITES		Note d'évaluation	Proportion des coûts du Projet en pourcentage (ainsi que mentionné dans le rapport d'évaluation)	Note pondérée (générée automatiquement)
Résultats Attendus	Résultats Obtenus			
COMPOSANTE A : Ligne de crédit pour le financement du secteur agricole			0,929	
1.1 La production dans le secteur cotonnier s'est améliorée.	1.1 La production du coton graine a atteint un niveau de 620 665 tonnes en 2004 et a connu une baisse régulière sur la période de 2005 à 2009	3	3,097	
1.2 La production dans les secteurs, céréaliers et maraichers s'est améliorée.	1.2 La production dans les secteurs céréaliers et maraichers a connu une augmentation constante sur toute la durée du projet.	3	1,548	
1.3 Le nombre d'associations villageoises bénéficiant de crédits s'est accru.	1.3 Le nombre d'associations villageoises bénéficiant des crédits s'est accru tout au long du projet et a connu une baisse à partir de 2008	3	NA	
1.4 La LDC a favorisé l'émergence des femmes et leur intégration dans les circuits économiques.	1.4 Le financement de la production maraîchère couvre la zone de Niono où la production de l'échalote est principalement assurée par les groupements féminins.	3	NA	
1.5 Les sous-projets financés sont financièrement rentables.	1.5 La politique de distribution de crédits de la BNDA en faveur des organisations paysannes est fondée sur le financement des sous projets	3	NA	

	faissant ressortir une rentabilité suffisante.			
1.6 Le nombre de bénéficiaires de crédits pour Le financement d'embouches s'est accru.	1.6 Le secteur de l'élevage se trouve confronté à des difficultés de financement en raison de l'inorganisation des professionnels, et une faible maîtrise des circuits de commercialisation, et des difficultés d'approvisionnements en intrants zootechniques.	2	NA	
1.7 Les SFD ont servi de relais à l'octroi de prêts.	1.7 Les SFD ont faiblement servi de relais à l'octroi des prêts en 2007 et 2008. Cependant une quinzaine de caisses ont été créées en 2009.	2	0,333	
1.8 Les petites exploitations se sont modernisées et leur productivité s'est accrue.	1.8 Les rendements de céréales ont atteint un niveau de 1207 kg /ha en 2004/2005 et ont baissé les années suivantes, mais le rendement le plus élevé soit 1398 kg/ha a été atteint en 2008/2009. Les rendements du coton sont restés inférieurs à 1100 kg/ha à l'exception de la campagne 2003/2004. Le besoin d'un accompagnement régulier en matière de transfert de compétence aux producteurs de coton subsiste.	3	NA	
1.9 Les associations villageoises bénéficiaires ont pu écouler leurs produits à des prix décents.	1.9 En moins de cinq ans, le prix d'achat aux producteurs de coton a baissé de 24% passant de 210 de F Cfa à 160 F Cfa; Le mécanisme de détermination du prix d'achat du coton graine au producteurs tient compte des cours mondiaux mais non des coûts de production.	2	NA	
COMPOSANTE B : Appui Institutionnel			0,071	
2.1 Le système d'information de la BNDA est renforcé.	2.1 La BNDA a basculé sur un nouveau progiciel le 17 mai 2005, ce qui lui a permis de se doter d'un système bancaire intégré, centralisé et très performant appelé SAB.	3	NA	
2.2 La BNDA dispose d'un réseau structuré de SFD dans la région Nord-est du Mali assurant une fonction de relais en termes de crédits.	2.2 Le renforcement du réseau d'agences a subi l'influence négative de la crise cotonnière mais aussi de la crise économique internationale qui aura forcément des effets sur la Mali.	2	NA	
2.3 Les systèmes de gestion de l'information et de suivi –évaluation de l'impact environnemental s'est	2.3 Un très bon dispositif de suivi –évaluation de l'impact environnemental a été mis en place, mais seulement	2	0,266	

amélioré.	vers la fin du projet.			
NOTE GENERALE DES RESULTATS [correspond à la somme des notes pondérées]				3



Cochez ici pour ignorer la note autocalculée

Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée	
Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note autocalculée	3

II. REALISATIONS / EFFETS OBTENUS

1. En utilisant les données disponibles sur le suivi, évaluer la réalisation des <u>rendements attendus</u> . Importer les rendements attendus du cadre logique présenté dans la Section C. Attribuer une note pour le degré de réalisation des rendements attendus. La note générale des rendements sera automatiquement calculée et correspondra à la moyenne des notes de l'évaluation. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.		
RENDEMENTS		Note d'évaluation
Prévisions	Réalisations	
COMPOSANTE A : Ligne de crédit pour le financement du secteur agricole		
1.1 La production du coton est prévue à 615 981 tonnes en 2005.	1.1 La production du coton réalisée en 2005 est de 535 491 tonnes. Le rendement de 2005 est estimé à 1028 kg /ha par rapport à une référence de 1179 kg /ha.	3
1.2 La production de céréales (maïs, mil et sorgho) a atteint 1,8 millions de tonnes en 2005.	1.2 La production de céréales en 2005 a atteint 2,42 millions de tonnes en 2005 ; soit un dépassement de 34,45 % par rapport aux prévisions.	4
1.3 Un revenu minimum net de 418 348 F Cfa est atteint par les bénéficiaires en 2005.	1.3 Le revenu national brut par tête d'habitant représentait 450 dollars américains en 2005. Ce niveau est largement inférieur au revenu minimum net de 418 348 F Cfa à atteindre par les bénéficiaires.	2
1.4 Au moins 10,479 associations villageoises ont bénéficié de crédits agricoles.	1.4 11 797 associations villageoises ont bénéficié de crédits agricoles au cours de période de 2004 à 2008.	3
1.5 Au moins deux (02) jeunes ont bénéficié de crédits;	1.5 La BNDA n'a pas procédé aux financements individuels dans le cadre de la ligne de crédit.	1
1.6 Au moins 20% des crédits octroyés ont bénéficié aux femmes.	1.6 Les crédits octroyés ont bénéficié à 55 organisations féminines de producteurs représentant 5% des crédits octroyés aux organisations des producteurs.	2
1.7 Le taux de recouvrement des crédits au secteur agricole est d'au moins 90%.	1.7 Le taux de recouvrement moyen enregistré pendant la durée du projet est de 95,29%.	3
1.8 Le TRI de chaque sous-projet est supérieur à 15%.	1.8 Le TRI des sous projets n'a pas été déterminé.	1
1.9 Au moins 18 bénéficiaires de crédits pour le financement d'embouches ont été atteints.	1.9 La BNDA n'a pas procédé au financement de l'élevage et de l'embouche agricole dans le cadre de la ligne de crédit. Seuls les équipements et matériels agricoles ont été financés.	1

1.10 Au moins 69 bénéficiaires ont été atteints à travers le financement des SFD.	1.10 Seuls 5 bénéficiaires ont été atteints à travers le financement des SFD en 2008.	1
1.11 Le taux de recouvrement des crédits aux SFD est d'au moins 85% et au secteur agricole d'au moins 90%.	1.11 Les taux de recouvrement du secteur agricole sont supérieurs à 90% mais il a été relevé des impayés sur les organisations paysannes cotonnières.	3
1.12 Accroissement de la productivité;	Les rendements à l'hectare enregistrés entre 2005 et 2009 pour le coton sont respectivement de 1044kg, 970kg, 864kg, 853 kg et 1024kg. Les rendements des céréales enregistrés à l'hectare entre 2005 et 2009 sont de 1207kg, 1089kg, 1125kg, 1101 kg et 1318kg.	3
1.13 Au moins 45 bénéficiaires de crédits pour le financement de la commercialisation ont été atteints.	1.14 Deux associations ont bénéficié respectivement du financement de la commercialisation représentant des montants de F Cfa 1000 000 000 et F Cfa 1 004 304 317.	3
COMPOSANTE B : Appui Institutionnel		
2.1 L'efficacité du traitement de l'information s'est accrue.	2.1 Un audit détaillé a été menée en 2007 dans le cadre de la sécurité informatique et la mise en œuvre des recommandations s'est poursuivi en 2008.	3
2.2 L'intervention de la BNDA dans la région s'est accrue	2.2 La création au bout de 15 mois d'une quinzaine de caisses viables dans la zone d'intervention du projet a démarré le 15/04/2009 par le consultant DGCE-IRAM.	2
2.3 Les sous-projets financés opèrent conformément aux directives environnementales nationales et de la Banque.	2.3 Le recrutement du bureau d'études 'SOFRECO' chargé de la mise en œuvre du système de suivi-environnemental a été réalisé en mars 2009 pour une période de 18 mois.	2
NOTE GENERALE [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]	DES RENDEMENTS	3

Cochez ici pour ignorer la note autocalculée

Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée	
Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto calculée	3
<p>2. <u>Autres rendements</u>: Commenter les rendements additionnels non prévus dans le cadre logique, et qui portent notamment sur les questions transversales (genre, par exemple).</p> <p>Les grandes lignes de la démarche environnementale et sociale (LDC BAD) réalisée par SOFRECO à la fin du projet sont résumées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification et évaluation des impacts environnementaux des sous – projets suivants : <ul style="list-style-type: none"> • intrants agro chimiques • équipements et commercialisation • élevage et embouche - Etablissement d'une grille de tri conformément au décret 08-346 relatif aux EIES. Cette grille récence les activités financées dans le cadre de la DLC, les classe en fonction de leur gravité environnementale et instruit sur la démarche à suivre par les instructeurs de crédit de la BNDA ; 	

- Révision du manuel de procédure crédit ;
- Assistance technique à la Direction Nationale de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et Nuisances (DNAPCN) et au Ministère chargé de l'Agriculture pour l'établissement du cahier des charges pour l'importation des intrants agro chimiques au Mali ;
- Mise en place et exécution (en douze (12) journées de formation) d'un plan de renforcement des capacités. Des séminaires de formation ont été organisés à Bamako (Zone OHVN et péri urbaine) ; Koutiala (Zone Mali Sud) et Niono (Zone office du Niger) réunissant les acteurs internes et externes intéressés par l'aspect environnemental des activités financées par la DLC (Agents de crédits BNDA, DNACPN, Office de Protection des Végétaux, Conseillers Ruraux, représentants d'organisations paysannes). Cinq modules ont été diffusés :
 - Cadre réglementaire de protection de l'environnement ;
 - Mécanismes de suivi et d'évaluation environnementaux et sociaux ;
 - Risques environnementaux et sociaux liés aux crédits de campagne : cas de l'approvisionnement des pesticides ;
 - Consultations publiques et aspects genre (organisées à Koutiala et Niono sous la présidence des préfets de ces localités).
 - EIES et PGES : des instruments d'aide à la décision ;
 - Homologation des pesticides et contrôle des contrefaçons pour préserver l'environnement et protéger la santé publique ;
 - Lutte intégrée et traitement sur seuil : vers une utilisation raisonnable des pesticides
 - Pratiques culturales de dégradation des ressources naturelles : techniques de redressement de fertilité des sols
 - Ateliers régionaux sur le thème : rôle des femmes et des jeunes dans la prise de conscience des risques environnementaux et sanitaires liés à l'usage des pesticides.
- Exécution à titre de test d'une étude d'impact environnemental d'un client de la BNDA (les Moulins du Sahel) afin de familiariser la banque sur la consistance d'une EIES ;
- Modification des conditions générales des crédits à la BNDA (en français et en Bamanan en y incluant une clause d'engagement du client à ne conformer à la réglementation en vigueur sur les aspects environnementaux et sociaux.

3. Menaces qui pèsent sur la viabilité des rendements obtenus. Souligner les facteurs qui affectent, ou pourraient affecter les rendements du projet à long terme ou leur viabilité. Mentionner toute nouvelle activité ou changement institutionnel éventuellement recommandé pour assurer la viabilité des rendements. L'analyse devra s'inspirer de l'analyse de sensibilité de l'annexe 3, si pertinent.

La BNDA a constaté les difficultés ci-après dans l'approvisionnement des intrants céréale du GSCVM au cours des trois dernières campagnes :

1°) absence de capacité organisationnelle : manque de structures de la base au sommet pour assurer une meilleure célérité des opérations (réception et distribution des intrants dans les villages) ; 2°) absence de capacité de gestion : la gestion des stocks et des stocks reports par fournisseur et par localité pose problème ; 3°) absence de logistiques : le stockage et la conservation des intrants ne sont pas assurés (magasins de stockage, transports) ; 4°) absence de surface financière : aucune garantie financière n'est disponible et susceptible de rassurer les fournisseurs d'intrants,

Les difficultés actuelles enregistrées dans l'approvisionnement en intrants céréales résultent de l'impréparation des acteurs et de l'absence de mesures d'accompagnement appropriées, notamment l'existence d'un budget de fonctionnement. Certes, les Etats Généraux ont adopté une recommandation approuvée par le Gouvernement, mais la mise en œuvre du désengagement de la CMDT de la filière d'approvisionnement des intrants devrait se faire après une analyse approfondie de la capacité des acteurs à se substituer d'elle. Il s'agit, essentiellement des syndicats qui manquent de toute évidence de moyens financiers et matériels pour une opération d'une telle envergure.

L'organisation matérielle et logistique de l'approvisionnement en intrants céréales constituent aujourd'hui un défi majeur auquel les producteurs sont confrontés et avec eux les institutions de financement du secteur rural et toute la politique du

crédit agricole.

Les retards de paiement, l'absence fréquente de garantie de paiement, la faible amélioration des formules d'engrais, la durée (délai) et la lourdeur des procédures d'achat contribuent à rendre le marché Malien peu attractif pour les fournisseurs étrangers.

Contraintes liées au financement des intrants agricoles

Contraintes de production :

Le financement des intrants agricoles est soumis à des contraintes climatiques particulièrement sévères. En effet, la situation climatique influence fortement les plans de campagne et conditionne très largement la production et la productivité agricoles. Cette situation pose problème quant à la capacité des organisations paysannes à assurer les charges de remboursement du crédit en absence de tout dispositif de couverture (fonds de calamité naturelle, assurance agricole, bonification de taux d'intérêt).

Contraintes organisationnelles et de gestion des risques des Associations Villageoises (AV)

L'évolution récente de l'activité de crédit agricole dans les zones cotonnières a été marquée par un certain nombre de difficultés de nature à compromettre la poursuite d'une saine distribution du crédit :

- les graves crises de confiance entre les membres des organisations paysannes,
- les détournements de prêts et/ ou d'objets de prêts,
- le surendettement individuel et collectif des organisations paysannes,
- le phénomène d'éclatement des organisations paysannes,
- la vente illicite des intrants agricoles ou du coton graine,
- la reprise du paiement coton par la CMDT dans certaines AV.

Il convient de souligner que dans les zones où la BNDA a exécuté ses activités en relation avec des projets en cours d'exécution financés par la Banque, notamment le PAFISEM (Projet d'Appui à la Filière Semencière) il ya eu des résultats très positifs, car elle a pu trouver des organisations paysannes bien structurées.

Bilan du financement des intrants au cours des trois dernières campagnes agricoles

En examinant l'évolution des montants de financement des crédits intrants des trois dernières campagnes, la situation des échéances appelées et des remboursements, on note que les octrois de crédits intrants contribuent largement à la formation du produit net bancaire de la banque. Ainsi, toute évolution ou modification dans l'organisation et le financement des intrants agricoles en zone cotonnière, touche directement l'équilibre d'exploitation de la banque, et doit être examinée avec attention.

E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1. Indiquer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur se sont assurés que le projet tienne compte de la capacité de l'emprunteur à le mettre en œuvre, en assurant sa bonne conception et en mettant en place le dispositif requis pour l'exécution. Analyser tous les aspects liés à la conception du projet. Les questions liées à la conception sont les suivantes: dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle tenu compte des leçons tirées de précédents RAP dans le secteur ou dans le pays (citer quelques RAP clés); le projet repose-t-il sur de sérieuses études analytiques (citer quelques documents clés); dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont-ils convenablement évalué la capacité des organes d'exécution et de la cellule d'exécution du projet; degré de consultations et de partenariats, justification économique du projet et les dispositions prises en matière d'assistance technique.

[250 mots au plus. Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description

du projet]

La Ligne de Crédit d'un montant de 15 000 000 UC octroyée à la BNDA s'inscrit dans la continuité d'une première LDC d'un montant de 4 600 000 UC octroyée en 1986 dont l'exécution a été globalement jugée satisfaisante. Du point de vue institutionnel, l'établissement bancaire constitue depuis sa création en 1981 la principale institution de financement du secteur rural au Mali, octroyant déjà lors de la mise en place de la deuxième LDC plus de 95% de ces crédits au secteur agricole. Soumise à la réglementation bancaire prévalant dans l'espace UEMOA et disposant d'organes de gouvernance et de gestion appropriés, l'institution a démontré sa capacité institutionnelle à exécuter la première LDC conformément aux objectifs pour lesquels elle avait été allouée à savoir le financement des intrants de la filière coton. La conception de la deuxième LDC a su tenir compte des leçons tirées de la première expérience à savoir (i) diversifier davantage les sous-secteurs visés, ce au delà de la filière coton et (ii) renforcer le suivi des sous-projets financés et renforcer la capacité de gestion des associations villageoises et des Systèmes Financiers Décentralisés. Du point de vue socio-économique, l'intervention de la BNDA dans l'appui au développement des cultures du coton et des céréales a été davantage sollicitée à l'époque par le Gouvernement ayant fait de la lutte contre la pauvreté et de la sécurité alimentaire des axes prioritaires d'intervention. Dans cette optique et en vue de palier aux limites de la première LDC, les mesures suivantes ont été prises dans la conception de la deuxième : (i) des concertations ont été menées avec les partenaires au développement en vue de s'assurer d'un soutien financier suffisant et complémentaire permettant d'assurer la mise en œuvre du Plan à Moyen Terme de la BNDA couvrant la période 2001-2005 ; (ii) les objectifs spécifiques de la deuxième LDC ont été diversifiés de manière à couvrir les filières coton, céréales, élevage tout en s'assurant de couvrir les diverses strates du processus de production, du financement des intrants à la commercialisation en passant par la modernisation des exploitations agricoles, (iii) le renforcement des capacités des SFD particulièrement dans la région nord-est du pays a été prévu de même que la mise en place d'un système de suivi-évaluation environnemental et des impacts financiers et socio-économiques de la LDC, (iv) une place accrue a été donnée à la question du genre, et enfin (v) un renforcement des capacités informatiques de l'institution a également été prévu en vue d'appuyer adéquatement la croissance des opérations.

2. Pour chaque dimension de la conception et de l'état de préparation à la mise en œuvre du projet, présenter une brève évaluation (deux phrases au plus). Attribuer une note d'évaluation en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION	Note de l'évaluation
REALISME	a) Du fait de sa complexité, le projet est soutenu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique.	Le niveau de complexité de la deuxième Ligne de Crédit est jugé faible et sa bonne exécution relève essentiellement des capacités institutionnelles de la BNDA évaluées satisfaisantes au regard de sa situation financière au moment de la mise en place de la LDC. L'engagement politique à la lutte contre la pauvreté à travers le développement du secteur agricole transparait clairement à travers le schéma directeur du développement rural adopté et mis en œuvre en 1992 et actualisé en 2001.	3
EVALUATION DU RISQUE ATTENUATION	b) La conception du projet tient suffisamment compte des risques analysis.	La conception de la Ligne de Crédit a tenu compte des facteurs de risque majeurs à savoir (i) la dépendance de l'institution à la filière coton en raison des effets non connus de la restructuration de la filière, les aléas climatiques et l'évolution du cours du coton, et (ii) l'obsolescence du parc informatique. Face à ces risques, la complémentarité des actions de l'AFD et de KfW en finançant la diversification des activités de la BNDA	3

		ainsi que l'appui institutionnel pour le financement du matériel informatique ont constitué des mesures d'atténuation.		
UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	Les dispositions prévues en matière de passation de marchés requièrent de la BNDA qu'elle se conforme aux règles et procédures de la Banque en la matière. La gestion financière quant à elle s'appuie sur le dispositif en place au sein de l'institution. En matière de gestion de l'impact environnemental, tant les directives environnementales nationales que celles de la Banque ont été respectées.	3	
Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :			Note de l'évaluation	
			Banque	Emprunteur
CLARTE	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	Le partage des responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet ont été clairement définies. Toutefois, dans le cadre de la rétrocession du prêt à la BNDA, les obligations fiduciaires du bénéficiaire n'ont pas été clairement définies.	3	3
PREPARATION A LA PASSATION DES MARCHES	e) Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	La passation des marchés relatifs à la composante Appui institutionnel s'est exécutée avec un retard important. Les documents de passation des marchés n'étaient pas prêts au moment de l'évaluation en raison des contraintes de rétrocession.	2	2
PREPARATION AU SUIVI	f) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés.	L'activité de suivi évaluation n'a pas été réalisée de façon spécifique. Par ailleurs, en matière de suivi-évaluation d'impact, la responsabilité de sa mise en place a été entièrement dédiée à la contrepartie nationale.	3	2
DONNEES DE REFERENCE	h) La collecte des données de référence est achevée ou en cours.	La situation de référence a été établie dans le cadre de la préparation du rapport d'évaluation du projet. Toutefois, l'appréciation de l'évolution de la situation des AV n'a pas été réalisée avant la fin du projet. A l'évaluation du projet, l'analyse économique et financière n'avait pas été faite.	2	1

F. MISE EN ŒUVRE

1. Donner les principales caractéristiques de l'exécution du projet quant aux aspects suivants: respect des calendriers, qualité des constructions et autres travaux, performance des consultants, efficacité de la supervision par la Banque et efficacité de la surveillance par l'emprunteur. Déterminer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont veillé au respect des mesures de sauvegarde.

[300 mots au plus. [Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]

La mise en œuvre de la Ligne de la Crédit a accusé un retard important lié à la satisfaction des conditions préalables à l'entrée en vigueur ainsi que celles préalables au premier décaissement. Approuvée le 12 décembre 2002, la Ligne de Crédit ne fut mise en œuvre que le 24 février 2004, soit environ 14 mois après son approbation. Le premier décaissement ne fut effectué que le 27 octobre 2004, soit environ 22 mois après la date d'approbation. Compte tenu du retard accusé, la date initiale de clôture prévue le 31 décembre 2006 a du être prorogé de 3 ans et 7 mois jusqu'au 31 juillet 2010 afin de permettre au projet de mettre en œuvre deux volets cruciaux de la composante Appui Institutionnel à savoir (i) le suivi et la gestion de l'impact environnemental et (ii) la création, la restructuration et le renforcement des capacités des Systèmes Financiers Décentralisés dans la région de Gao. La LDC a bénéficié de six (06) missions de supervisions par la Banque entre septembre 2005 et novembre 2009 à raison d'une supervision par année, à l'exception de l'année 2009 au cours de laquelle deux missions ont été effectuées. De façon générale, les missions successives ont relevé une performance satisfaisante de la LDC en matière de distribution des crédits exception faite du sous-secteur de l'élevage qui n'a bénéficié d'aucun financement sur la LDC tel que prévu dans le rapport d'évaluation. Le niveau de recouvrement des créances a été jugé globalement satisfaisant. Cependant, des lacunes dans la compréhension et la préparation des dossiers d'acquisition ont été relevées, lesquelles ont contribué au retard accusé dans la mise en œuvre de la composante Appui Institutionnel. De même, la qualité du suivi par la BNDA des prestations du consultant en charge du renforcement des SFD dans la région de Gao a été jugée insatisfaisante au regard du retard important accusé dans la réalisation de ces prestations. Enfin, le dispositif de suivi-évaluation des impacts financiers et socio-économiques de la LDC n'a pas été mis en place conformément aux dispositions du rapport d'évaluation et de l'accord de prêt.

2. Commenter le rôle des autres partenaires (bailleurs de fonds, ONG, entreprises, etc.). Evaluer l'efficacité des modalités de cofinancement et de la coordination des bailleurs de fonds, le cas échéant.

Dans le cadre du montage de la Ligne de Crédit, la Banque a entrepris des concertations avec les bailleurs de fonds actifs dans le financement du secteur agricole au Mali. Les discussions menées ont abouti à l'établissement d'un cadre de concertation entre KFW, l'AFD et la BAD pour le financement du programme à moyen terme de la BNDA. Dans le cadre de l'appui institutionnel, tel qu'il avait été convenu, la BAD a octroyé un appui institutionnel visant à renforcer le dispositif informatique de la Banque. L'AFD pour sa part a financé une étude sur le système de sécurité informatique de la BNDA. En termes de financement des opérations, les actions de la BAD et de l'AFD ont été complémentaires, l'AFD s'étant focalisé sur le financement de la diversification des activités de la BNDA à travers l'octroi d'une Ligne de Crédit à taux concessionnel de 6 millions d'euros pour le financement des PME, ce en vue de réduire la forte dépendance de l'institution vis-à-vis de la filière coton, facteur de risque majeur au moment de la mise en place de la Ligne de Crédit.

3. Harmonisation. Indiquer si la Banque s'est explicitement employée à harmoniser les instruments, systèmes et/ou approches avec les autres partenaires.

Outre le niveau de concertation élevé des bailleurs de fonds dans la phase de montage ayant permis la complémentarité des interventions dans le cadre du financement du PMT de la BNDA, la dynamique d'harmonisation des pratiques a fait défaut dans la phase d'exécution de la Ligne de Crédit n'ayant sous aucun angle été consigné dans les rapports de supervision.

4. Pour chaque aspect de la mise en œuvre du projet, indiquer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs ci-après. Présenter une évaluation succincte (deux phrases au plus) et attribuer une note d'évaluation, en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET			EVALUATION		Note de l'évaluation
RESPECT DU CALENDRIER	a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à	Ecart en mois entre la date prévue de			1

	droite est: inférieur à 12, notation 4 entre 12.1 et 24, notation 3 entre 24.1 et 36, notation 2 supérieur à 36.1, notation 1	clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 98% de décaissement		
		43 mois		
PERFORMANCE DE LA BANQUE	b) Conformité de la Banque aux :			
	Mesures de protection environnementale	La catégorie environnementale du projet est de niveau IV, attribuant une responsabilité d'atténuation de l'impact environnemental des sous-projets à l'intermédiaire financier. Dans la conception du financement attribué, la Banque a prévu le recrutement sur consultation restreinte d'un consultant en charge de la gestion de l'impact environnemental des activités financées par la LDC conformément aux directives nationales et de la Banque en la matière.	3	
	Dispositions fiduciaires	Un cadre fiduciaire a été conçu par la Banque. En effet, le rapport d'évaluation préconise d'une part la mise en place de mécanismes financiers et comptables de suivi et de contrôle interne et externe visant la tenue d'une comptabilité distincte de celle de la BNDA. D'autre part, l'entité responsable de la supervision de la LDC et l'émission des rapports semestriels comprenant un état d'exécution physique et financier a été dûment identifié, il s'agit de la Direction du Réseau et d'Exploitation (DREX) de la BNDA.	3	
	Accords conclus dans le cadre du projet	La Banque a respecté ses engagements tels qu'ils sont stipulés dans l'Accord de prêt.	4	
	c) La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	Les missions de supervision ont regroupé assistant au décaissement, chargé des acquisitions et spécialistes en irrigation, agronomie et agroéconomie ; toutefois, il convient de noter que la participation des spécialistes en décaissement et acquisition est intervenue tardivement lors des 4ieme et 5ieme supervisions en 2008 et 2009.	3	
d) La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante.	La LDC a bénéficié d'une supervision par année de la Banque, de 2005 à 2008 et de deux supervisions en 2009. Selon les dispositions du rapport d'évaluation, les missions de supervision sont planifiées sur la base du contenu des rapports semestriels d'activités devant comprendre l'état d'exécution physique et financier de la LDC. Il convient de souligner le non respect des délais de soumission des	2		

		rappports semestriels par l'Emprunteur ayant de facto eu des répercussions négatives sur le dispositif de surveillance de la Banque.	
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	e) L'emprunteur s'est conformé aux:		
	Mesures de protection environnementale	Les prestations du consultant en charge de la mise en œuvre du dispositif de suivi-environnemental ont démarré tardivement (mars 2009) par rapport au calendrier d'exécution du projet ; en effet, la date de clôture du projet a été prorogée de trois ans et sept mois afin de permettre la réalisation de ce volet, entre autres. Les résultats du suivi-environnemental consignés dans le rapport transmis à la Banque permettent de conclure de manière satisfaisante la mise en place des mesures pour le respect a posteriori des directives environnementales nationales et de la Banque dans la mise en œuvre des activités financées par la LDC.	3
	Dispositions fiduciaires	Le cadre fiduciaire de la LDC devait comprendre un dispositif comptable permettant de tenir une comptabilité séparée pour la Ligne de Crédit, le rapport d'audit général de la BNDA devant inclure les comptes de la LDC et faire état de leur conformité avec les dispositions de l'accord de prêt. Force est de constater que ces dispositions n'ont pas été prises résultant en la non validation, à la date de rédaction du rapport d'achèvement, des rapports d'audit 2008 et 2009 soumis à l'avis de la Banque.	2
	Accords conclus dans le cadre du projet	La Ligne de Crédit a été exécutée conformément aux accords de prêt. Toutefois, l'Emprunteur ne s'est pas conformé aux « autres conditions » stipulant la mise en place au sein de la BNDA au plus tard le 30 juin 2004 d'un dispositif relatif au suivi-évaluation interne permettant de mesurer les impacts de la Ligne de Crédit en termes financier, économique, social et en matière de création et d'amélioration des revenus des bénéficiaires, notamment les femmes et les jeunes.	3
	f) L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	La performance de l'emprunteur relativement à la prise en compte des recommandations de la Banque est très mitigée. En effet, les missions ont successivement relevées la non conformité de l'emprunteur (i) aux délais de	2

		production des rapports semestriels et (ii) aux exigences de la Banque en matière d'audits des comptes de la LDC lesquels n'ont pas été effectués de manière spécifique à la LDC FAD tel que requis. Les recommandations successives se rapportant à l'octroi de financement au sous-secteur de l'élevage et à la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation de l'impact de la LDC n'ont pas non plus été suivi d'effets.	
	g) L'emprunteur a collecté et utilisé, pour les prises de décisions, les informations tirées du processus de suivi.	En l'absence de dispositif de suivi-évaluation, les objectifs visés n'ont pu être atteints. Toutefois, la mise en place a démarré en mars 2009 pour une durée de 18 mois par le bureau d'études SOFRECO.	1

G. ACHEVEMENT

1. Le PAR a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque?			
Date de réalisation de 98% de décaissement (ou date de clôture, si applicable)	Date PAR été envoyé a pcr@afdb.org	Ecart en mois	NOTE DE L'EVALUATION (généralisé automatiquement) Si l'écart est égale ou inférieur a 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.
Jusqu'à la date d'achèvement 99% ont été décaissés sur le prêt		4	4
<p>Décrire brièvement le processus RAP. Décrire la manière dont l'emprunteur et les cobailleurs ont participé à l'établissement du document. Souligner toute incohérence dans les évaluations présentées dans le présent RAP. Donner la composition de l'équipe et confirmer si une visite approfondie a été effectuée. Mentionner toute collaboration substantielle avec d'autres partenaires au développement. Indiquer dans quelle mesure le bureau de la Banque dans le pays s'est impliqué dans l'établissement du présent rapport. Indiquer si les commentaires de la revue des pairs ont été fournis à temps (indiquer les noms et les titres des pairs de revue).</p> <p>[150 mots au plus]</p>			
<p>Dans le cadre de d'élaboration du rapport d'achèvement de la deuxième ligne de crédit à la BNDA, la mission a rencontré l'un des principaux bailleurs de fonds du secteur agricole au Mali et partenaire au développement, l'Agence Française de Développement (AFD). Les échanges ont permis de faire le point sur les interventions tant de l'AFD que de la BAD dans le cadre du financement du programme à moyen terme (PMT) de la BNDA tel que définies lors des concertations entreprises dans la phase de montage de la deuxième ligne de crédit. Il est ressorti des échanges un niveau satisfaisant de la coordination des principaux bailleurs de fonds ayant intervenu dans le financement du PMT que sont la KFW, l'AFD et la BAD. En effet, le soutien financier apporté tant par l'AFD que la KFW dans le cadre du PMT a porté principalement sur la diversification des opérations de la BNDA en phase, au début des années 2000, avec une situation de forte dépendance à la filière coton et de ce fait arborant un niveau de risque élevé au regard des incertitudes planant sur la filière; d'où un niveau globalement satisfaisant de la complémentarité des interventions des principaux bailleurs de fonds. Une ligne de crédit à taux concessionnel de 6 millions d'euros a été octroyé par l'AFD pour le financement des Petites et Moyennes Entreprises. Des subventions ont également été allouées en vue de renforcer le système de notation du risque de crédit de la clientèle PME/PMI de même que l'analyse et la gestion de ce risque. Enfin, conformément aux engagements pris dans le cadre du financement du PMT relatifs au renforcement du système informatique, l'AFD a financé l'étude sur le système de sécurité informatique de la BNDA, la subvention du FAD étant allouée au financement du matériel informatique.</p>			

H. LECONS TIREES DE L'EVALUATION

Résumer les principales leçons que la Banque et l'emprunteur peuvent éventuellement tirer des rendements du projet.

[300 mots au plus. Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]

Le crédit agricole constitue un facteur essentiel de développement du monde rural. Il en est une condition nécessaire, mais pas suffisante : il n'est pas une fin en soi.

En effet, la réussite et la viabilité d'une politique de crédit agricole dans le contexte malien demeure subordonnée aux facteurs ci-après :

- pluviométrie et hydrologie ;
- encadrement technique et formation des ruraux ;
- organisation de la commercialisation et débouchés ;
- solidité des organisations paysannes ou des entreprises agricoles ;

Lorsque ces questions sont résolues, alors le crédit agricole peut être un puissant moyen et accélérateur du développement.

Dans beaucoup de cas, le crédit agricole est considéré comme paramètre d'ajustement, c'est à dire que c'est lui qui est avancé pour résoudre les problèmes techniques de production, les difficultés de commercialisation, les défaillances de formation et la non-crédibilité des emprunteurs.

L'expérience de la BNDA montre aujourd'hui que toutes les activités économiques du monde rural ne sont pas bancables dans l'environnement actuel. Si les exploitations agricoles ne parviennent pas à générer suffisamment de revenus pour rembourser leurs crédits et assurer leurs équilibres financiers, c'est essentiellement en raison des taux élevés des crédits (souvent plus de 17%), la précarité des productions du fait de la dépendance à la pluviométrie, la mauvaise gestion des ressources au niveau des associations villageoises (qui s'explique notamment par la faiblesse de l'encadrement technique, la faible organisation de la commercialisation et débouchés, la faiblesse des capacités de gestion des organisations paysannes). En effet, il est établi que les taux de recouvrement de la ligne de crédit sont supérieurs à 90%", ce qui est très satisfaisant.

La LDC a été mise en œuvre dans un contexte où filière coton est confrontée à une crise conjoncturelle due principalement à une chute importante et soutenue des cours mondiaux du coton de la parité euro-dollar défavorable et des facteurs internes. Les facteurs endogènes de cette crise sont liés à la baisse des rendements qui sont restés inférieurs à 1100 kg de coton graine hectare au cours des 10 dernières années. Malgré cette crise le coton a beaucoup contribué à la croissance économique du pays. Il faudra réfléchir à des innovations afin d'améliorer le rendement du coton. Dans les zones de production et notamment le sud, les surfaces consacrées à la coton culture ne cesse de se réduire car le prix d'achat du coton de graine est aujourd'hui fixé en fonction des cours mondiaux et non des coûts de production. Ces coûts de production s'élèvent chaque année à cause de la hausse continue des prix de l'engrais et des autres intrants indispensables à la culture du coton. Alors qu'en moins de cinq ans, le prix d'achat aux producteurs a baissé de 24% passant de 210 de F Cfa à 160 F Cfa; Pour motiver les paysans, et donner un nouveau souffle au secteur, le Gouvernement Malien devra à court terme garantir un minimum de 200 F Cfa le kg tout en subventionnant l'engrais. En outre, l'Etat Malien a apporté un soutien financier à la CMDT (Compagnie malienne du développement des textiles) afin d'apurer ses arriérés de dettes envers les fournisseurs.

Pour y faire face, le Gouvernement de la République du Mali a entamé depuis 2001 un vaste programme de réforme du secteur coton dont l'objectif est d'améliorer les performances de la filière, qui est présenté dans la Lettre de Politique de Développement du Secteur Coton (LPDSC) adoptée en 2001 qui a abouti à : (i) la privatisation de l'huilerie cotonnière du Mali ; (ii) la création de l'interprofession du coton (IPC-Mali) avec ses quatre comités régionaux ; (iii) la création de l'office du classement du coton (OCC) ;(iv) la mise en place d'un fonds de soutien de la filière ; (v) la mise en place d'un mécanisme de détermination du prix d'achat du coton graine au producteur en tenant compte des cours mondiaux ainsi

que des coûts de production commerciaux, industriels et agricoles. La lettre sur la politique de soutien au secteur coton (LPSSC), sera mise en œuvre sur la période 2010/2011. Elle vise à : (i) accroître la contribution de la filière coton à un développement économique durable en valorisant au maximum les ressources des zones cotonnières, (ii) lutter contre la pauvreté en mettant à contribution l'ensemble des acteurs concernés.

Il faut également souligner que le Mali est un des quatre pays bénéficiaires de l'appui que la Banque apporte à la filière cotonnière, dans le cadre du Projet d'Appui à la Filière Cotonnière (PAFICOT).

I. RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET

Toutes les notes de l'évaluation sont automatiquement calculées par l'ordinateur à partir de la section pertinente du RAP

CRITERES	SOUS-CRITERES	Note de l'évaluation
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des résultats	3
	Réalisation des rendements	3
	Respect du calendrier	1
	NOTE GENERALE DES RENDEMENTS DU PROJET	3
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	
	Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4
	Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	3
	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4
	Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	3
	Les objectifs et les rendements, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	2
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	1
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	3
	La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	2
	Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	3
	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	4
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	2
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés	2
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	2
	NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET	3
	Supervision:	
	Conformité de la Banque aux:	
	Mesures de protection environnementale	3
	Dispositions fiduciaires	2
Accords conclus dans le cadre du projet	4	

	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions	3
	La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante	2
	Le PAR a été fourni à temps	4
	NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION	3
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	3
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de préparation	
	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies	4
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	2
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés; la collecte des données de base est achevée ou en cours	2
	NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION	3
	Mise en œuvre	
	L'emprunteur s'est conformé aux:	
	Mesures de protection environnementale	3
	Dispositions fiduciaires	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	3
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	2
	L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	2
	NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE	2
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	3

J. TRAITEMENT

ETAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de Division du Secteur		
Vérifié par le Directeur Régional		
Approuvé par le Directeur Sectoriel		

APPENDICE 1	
Echelle de notation et correspondances	
NOTE	EXPLICATION
4	Très satisfaisant Réalisation parfaite, aucune faille
3	Satisfaisant La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes
2	Moyen Projet partiellement abouti. Presque autant de résultats que de lacunes
1	Médiocre Très peu de réalisations et de graves lacunes
NA	Sans objet

N.B.: Les formules sont arrondies à la décimale supérieure ou inférieure. Pour les calculs, seuls des nombres entiers sont retenus.

ANNEXE 1 : COUTS DU PROJET ET FINANCEMENT

a. Coûts du projet par composante (millions de FCFA)

Composantes	Evaluation		Achèvement	
	Montants	%	Montants	%
A Ligne de Crédit	41.130,139	97,77	39.647,999	98,24
B Appui Institutionnel	939,707	02,23	709,274	01,76
TOTAL	42.069,847	100,00	40.357,273	100,00

b. Ressources par source de financement (millions de FCFA)

Source	Evaluation	Achèvement
FAD	13.285,215	11.572,640
BNDA	28.784,632	28.784,632
Total	42.069,847	40.357,273

ANNEXE 2 : MISSIONS DE SUPERVISION DE LA BANQUE				
N°	Nature de la mission	Chef de mission	Composition	Période
1	Mission de supervision	M. Touba Bédingar, Agroéconomiste	M. Touba Bédingar, Agroéconomiste	Du 27/09/2005 au 07/10/2005
2	Mission de supervision	Mme N.O. Touré, Spécialiste Microfinance	Mme N.O. Touré, Spécialiste Microfinance	Du 09/03/2006 au 23/03/2006
3	Mission de supervision	M. A. Diaw, Analyste Financier	M. A. Diaw, Analyste Financier	Du 18/02/2007 au 07/03/2007
4	Mission de supervision	Mme Koudeidiatou ISSABRE-SOW – Analyste Financier, MLFO	M. Bambo DEMBELE - Assistant aux décaissements, MLFO	Du 09/06/2008 au 13/06/2008
5	Mission d'amélioration du portefeuille	M. Mamadou Abdoul KANE, Ingénieur en Chef, Ressources en Eau, OSAN.2	M. Driss KHIATI – Ingénieur Principal en Irrigation, OSAN.2 M. Macky Amadou DIOUM – Agroéconomiste, OSAN.2 Mme Souweye MAIGA DIAWARA, Assistante aux acquisitions, MLFO M. DOUMBIA, Consultant en Acquisition	Du 25/01/2009 au 12/02/2009
6	Mission de supervision	M. L. Kane, Economiste agricole, OSAN.2	Mme Koudeidiatou ISSABRE-SOW - Analyste financier, MLFO M. Abdoulaye DJIRO – Agronome, MLFO	Du 15/11/2009 au 26/11/2009

ETAT RECAPITULATIF DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS DE SUPERVISION ET ETAT DE MISE EN ŒUVRE						
N°	Nature de la mission	Période	Appréciation de la mission	Recommandations de la mission	IP	DO
1	Mission de supervision	Du 27/09/2005 au 07/10/2005	La deuxième ligne de crédit à la BNDA s'exécute bien à l'exception de la partie don pour le renforcement des capacités de la BNDA qui connaît des difficultés de démarrage. Toutes les ressources destinées aux opérations de crédit ont	Le taux de remboursement se situe 100% pour les intrants et de 98% pour les équipements. Le taux de remboursement se situe 100% pour les intrants et de 98% pour les équipements. Il reste la composante « Appui institutionnel » qui n'a pas encore connu son début d'exécution. La mission a invité les autorités maliennes	2.20	2.00

			été décaissées dont la dernière tranche a eu lieu en septembre 2005. Les ressources ont servi aux de crédits dans les domaines suivants: coton, céréales, maraîchages, équipements/matériels et commercialisation. Le taux de remboursement se situe à 100% pour les intrants et de 98% pour les équipements.	à accélérer l'exécution de cette composante étant entendu que le projet est pratiquement à 15 mois de sa date clôture fixée au 31 décembre 2005.		
2	Mission de supervision	Du 09/03/2006 au 23/03/2006	L'appui institutionnel, destiné aux renforcement des capacités de la BNDA dans les domaines d'évaluation et de suivi environnemental des sous projets financés par la Ligne de crédit, de renforcement des capacités des SFD et de l'acquisition du matériel informatique et des logiciels, a accusé un retard important dans son exécution. La date limite du dernier décaissement du projet a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2007.	La mission a souligné à la partie malienne la nécessité d'accélérer le processus de lancement de ces différents appels d'offres d'autant plus que le projet est pratiquement à 9 mois de sa date de clôture fixée au 31 décembre 2006. Les autorités maliennes ont souhaité avoir un temps supplémentaire d'au moins deux (2) ans, le temps nécessaire pour recruter les consultants en vue de la mise en place d'un mécanisme d'évaluation et de suivi environnemental et du renforcement des capacités des SFD. La mission a pris bonne note de cette requête et a invité la partie malienne à transmettre à la Banque cette requête assortie d'un chronogramme précis pour son avis de non objection au plus tard 30 juin 2006. ...	2.00	2.00
3	Mission de supervision	Du 18/02/2007 au 07/03/2007	La LDC s'exécute normalement, le taux de remboursement de la 1ere tranche est de 100%. La composante « appui institutionnel » a démarré avec l'acquisition de matériel informatique. Le	(I) Transmettre à la Banque la situation du taux de remboursement de la 2ieme tranche au plus tard le 30 juin 2007 ; (II) Transmettre à la Banque les résultats de l'analyse des offres pour le recrutement des bureaux	1.64	2.00

			processus de recrutement des bureaux d'études est en cours.	d'études, au plus tard le 30 juin 2007; (III) Transmettre à la Banque le rapport semestriel couvrant la période juillet-décembre 2006, au plus tard le 30 juin 2007 ; (IV) Transmettre à la Banque le rapport d'audit de l'exercice 2006, au plus tard le 30 juin 2007.		
4	Mission de supervision	Du 09/06/2008 au 13/06/2008	La BNDA présente une bonne performance en matière de distribution de crédits et de recouvrement. La mission note toutefois que sa performance eu égard à la mise en œuvre de la LDC conformément aux dispositions du rapport d'évaluation et de l'accord de prêt et au regard des objectifs visés par la LDC est à améliorer. La totalité de la LDC a été distribuée avec un taux de remboursement de 98,5%.	L'essentiel des recommandations de la mission précédente ont été suivies d'effet à l'exception de la recommandation relative à la transmission du rapport semestriel couvrant juillet-décembre 2006. Recommandations de la mission : (i) Transmettre à la Banque, les projets de contrats relatifs à l'impact environnemental et le renforcement des SFDs au plus tard le 30 juin 2008 ; (ii) Transmettre à la Banque le rapport semestriel couvrant la période juillet-décembre 2006 ainsi que les rapports semestriels des exercices 2007 et 2008, au plus tard le 31 juillet 2008 ; (iii) Transmettre à la Banque le rapport d'audit de l'exercice 2007, au plus tard le 30 juin 2008 ; (iv) Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des résultats et impacts de la ligne de crédit, conformément au rapport d'évaluation du projet et l'accord de prêt ; (v) Transmettre à la Banque une requête de prorogation de la date limite du dernier décaissement du prêt	1.57	2.00

				<p>accompagné d'un chronogramme d'exécution des activités restant à réaliser ;</p> <p>(vi) Veiller à l'octroi de crédit en faveur du secteur de l'élevage, aucun financement sur la LDC n'ayant été mis en place dans ce secteur au moment de la mission.</p>		
5	Mission d'amélioration du portefeuille	Du 25/01/2009 au 12/02/2009	Des lacunes dans la compréhension et la préparation des dossiers d'acquisition ont contribué au retard accusé dans l'exécution du volet don. Au moment de la mission, les processus d'acquisition des services de consultants pour (i) le suivi-environnemental et (ii) le renforcement des SFD étaient encore en cours d'exécution de même que l'acquisition des équipements informatiques.	<p>Les recommandations de la mission sont telles que suit :</p> <p>(i) prendre toutes les dispositions pour répondre aux observations de la Banque sur les audits précédents et soumettre le rapport d'audit des comptes de l'exercice 2008 dans les délais ;</p> <p>(ii) Prendre toutes les dispositions pour accélérer et achever les prestations de services des deux consultants chargés du suivi-environnemental et du renforcement des SFD avant le 31 juillet 2010.</p>	1.69	2.50

6	Mission de supervision	Du 14/11/2009 au 27/11/2009	<p>La mission a déploré la non mise en œuvre de plusieurs recommandations des missions précédentes de la Banque notamment concernant (i) la non allocation de crédit au sous-secteur de l'élevage, (ii) l'absence de dispositif permettant de mesurer les impacts socio-économiques de la LDC, (iii) la transmission tardive voir la non transmission des rapports semestriels ; (iv) la non prise en comptes des observations de la Banque relatives à l'audit des comptes de la LDC.</p> <p>De même, elle a relevé un besoin de renforcement du suivi par la BNDA des actions menées par le Bureau responsable de la création et du renforcement opérationnel des SFD dans le nord-est du pays.</p>	<p>Les recommandations de la mission sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Accorder une priorité au refinancement des SFD dont les activités ont un impact notable en matière d'amélioration des revenus et de lutte contre la pauvreté en milieu rural ; (ii) Assurer un suivi plus étroit des activités du groupement DCEG/IRAM en charge de la création et du renforcement des caisses d'épargne et crédit dans la région de Gao ; (iii) Transmettre à la Banque le rapport semestriel contenant les informations financières sur la ligne de crédit et couvrant la période juillet-décembre 2009 ainsi que les rapports ayant pris du retard au plus tard le 28 février 2010. Ce rapport devra présenter une situation détaillée de l'état d'exécution financière de la LDC ; (iv) Notifier à la Banque au plus tard le 28 février 2010 les dispositions prises pour mettre en œuvre un dispositif de suivi-évaluation des résultats et impacts de la LDC ; (v) Transmettre à la Banque au plus tard le 28 février 2010, un plan d'action de mise en œuvre des recommandations de la Banque relatives au rapport d'audit des comptes de l'exercice 2008 de la BNDA. 	2.21	3.00
---	------------------------	-----------------------------	---	--	------	------

ANNEXE 3 : LISTE DES PRINCIPAUX MARCHES

SITUATION DES MARCHES PASSES SUR LA LDC

Matériel informatique

Désignation du marché	Attributaire	Mode d'acquisition	No du marché	Quantités	Montant du marché	Montant décaissé	Solde	Observations
Ordinateurs de bureau et portables	CFAO TECHNOLOGIES	AOI	LOT 1	80 micro-ordinateurs 30 ordinateurs portables 30 écrans plats 110 office pro all Ing licence olv	105 275 880 FCFA TTC 97 974 670 FCFA HT/HD	97 974 670 FCFA	0	
Onduleurs	BUROTIC SERVICE	AOI	LOT 2	20 onduleurs	42 878 711 FCFA TTC 34 456 940 FCFA HT/HD	34 456 940 FCFA	0	
Serveur	CFAO TECHNOLOGIES	AOI	LOT 3	1 serveur	60 629 786 FCFA TTC 57 730 116 FCFA HT/HD	57 730 116 FCFA	0	
					TOTAL (FCFA)	190 161 726 FCFA		
					EQUIVALENT (UC)	259 507.04 UC		
					MONTANT ALLOUE (UC)	339 000.00 UC		La BNDA prétend ne pas avoir pu financer l'acquisition du logiciel faute de fonds. Un solde de 79 492.96 UC devait être disponible. A clarifier

Services de consultants							
Prestation	Attributaire	Mode d'acquisition	No du marché	Montant du marché	Montant décaissé	Solde	Observations
Mise en œuvre d'un mécanisme de suivi-évaluation environnemental des sous-projets	SOFRECO	Liste restreinte	DEG/09/2013	221 239 865 FCFA (337 278 EUR)	337 278 EUR	0	Démarrage des prestations le 09 mars 2009 pour une durée de 18 mois.
Création et renforcement des SFD	DCGE-IRAM	Liste restreinte	DEG/09/1050	315 621 250 FCFA	311 960 044 FCFA	3 661 206 FCFA	Démarrage des prestations le 15 avril 2009 pour une durée de 15 mois.

ANNEXE 4

PRODUCTION DOCUMENTAIRE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDRDP

1. Rapports d'audit des comptes de BNDA
2. Rapports annuels d'activités du BNDA : 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009
3. Note de privatisation de la CMDT
4. Sécurisation des conditions de prêts
5. Stratégie d'intervention de la BNDA
6. Production cotonnière du Mali
7. Production céréalière du Mali
8. PEMFAR Mali décembre 2008
9. Rapport d'achèvement BNDA
10. Matrice des résultats
11. Etude sur la fourniture des services agricoles dans les zones cotonnières de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.
12. Lettre de politique de soutien au secteur Coton.